

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les ma-di, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

| | | |
|--|----------------|--------|
| Valais et Suisse | année semestre | 3 mois |
| 6.50 3.25 | 2.- | |
| Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) | 12.- 6.50 | 4.- |
| Envoi par numéro | 15. 7.80 | 4.40 |

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ETRANGER. L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Compte de chèques Nr. II. 584

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

ANNONCES:

| | | |
|------------------------|---------------|----------|
| | Canton Suisse | Etranger |
| La ligne ou son espace | 0.10 0.20 | 0.30 |
| Réclames | 0.40 | |

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'administration du Journal" à Sion.

Cyclistes Attention!

Plus de réparations de chambres à air par l'emploi de AUTOLIT.
Répare automatiquement tous les dégâts provoqués par des clous, pierres, etc. — Grande économie de temps et d'argent. — Le Carton 1 fr. 25. — Seul dépôt pour la Suisse:
A. CARLEN, Rue du Rhône, Nr. 1.
NB. On cherche des revendeurs.

J. E. MUGNIER

SION • Rue Dent Blanche.

Ustensiles de ménage Emailles, Fer battu, Fer blanc, Toiles cirées, Nappes et Tapis, Verrerie, Lampes. — A PRIX REDUITS.
Réparation de pompes et fournitures. Fabrication d'articles en Corne, Cannes et Bâtons. — Réparation en Biberons divers et Bijouterie. — Epingles de Chapeau et Protège-pointe, Boucles de Ceinture. Haute Nouveauté en Oxyde
Viell-Argent — Argenture
Prix réduits.
Médaille d'or

Schorstein-Aufsatz

Les poêles et potagers ne fument plus.

Je reçois un chapeau de cheminée JOHN et dès ce moment les chambres ne fument plus. Avec considération sig. F. W., architecte pour les jardins. Selon prospectus garantie de durée pour 10 ans. 500,000 pièces déjà vendues.
J. A. JOHN, S.-A., Succursale de Zurich, Mühlebachstrasse 7.

Institut SARINIA

Fribourg (Suisse), Rue du Temple 15

Prép. rapide et approfondie: au Polytechnicum — aux Universités (maturité) — aux différents examens — Cours de vacances — Répétitions — Cours de langues.
Dr. H. BARONE, prof.

Persil

lave le linge rapidement, sans tacher, à bon marché, et le conserve merveilleusement!

Soleils fabricants: Henkel & Co., Düsseldorf.
Connus au monde entier depuis 84 ans par leur

Soude à blanchir Henkel
Dépôt général: Albert Blum & Co., Bâle

Pour les sulfatages

employez en toute confiance exclusivement les bouillies instantanées adhésives.

La Renommée contre le Mildiou

la seule recommandée par la station fédérale de viticulture de Wädenswil, produit qui s'est placé au premier rang, comme efficace, et s'y maintient depuis treize ans Paquet de 2 kg. pour 100 litres et

La Renommée au soufre mouillable

contre le Mildiou, l'Oïdium et le Court-Noué

La plus efficace et économique des préparations connues, permettant de combattre au pulvérisateur, les 3 maladies à la fois. Succès croissant depuis 1904. Vente en paquet de 4 kg. pour 100 litres d'eau.

Poudre cuprique, la Sulfo-site, Soufre mouillable, Soufre sulfaté, Verdet, Sulfate de cuivre, Soufre sublimé, etc., etc.
Dépôt dans tous les centres viticoles
Fabrique de produits chimiques agricoles
FAMA & Co., Saxon et Bussigny
Bureaux à Bussigny

On demande

une jeune fille. S'adresser à la HALTE, CHEZ-LE-MAITRE, Vallée de Joux.

Cartomancie Graphologie

La célèbre cartomancienne bien connue Julie Orsini de Paris, élève de M^{me} Lenormand, avise sa nombreuse clientèle de Sion et du canton, qu'elle sera encore à Lausanne, jusqu'à fin Août. Dévoile exactement passé, présent, avenir. Quelques lignes suffisent. Joindre à l'envoi 2 fr. en timbres postes, il sera répondu de suite, entière discrétion. Adresser sous avenir 1910 poste restante LAUSANNE-GARÉ.

Miel

| | |
|-------------------------------------|------|
| 5 kg. Miel artificiel, tr. fin | 4.60 |
| 5 kg. vérit. miel d'abeilles suisse | 9.20 |

J. Winiger, import., Boswil.

Etes-vous

anémié fatigué surmené neurasthénique ? ?
un seul remède s'impose: (544 L)
LES

Dragées d'Hercule

le flacon Fr. 3.50
la cure (6 flacons), Fr. 19.—
Pharmacie Markiewicz, 24, Corratierie GENEVE

CÉSAR CALDI

TANNERIE
DOMODOSSOLA

LOUIS CALDI

BORGOMANERO (Novare)
VINS ROUGES et BLANCS
Echantillons sur demande

Tirage irrév. 29 sept.

LOTS

de la loterie (la plus importante) pour l'église catholique de Neuchâtel à 1 fr. le billet. Sur 10 un billet gratuit.
10,105 gagnants de fr. 40,000 15,000, 5000, 2000 etc. — Envoi des billets contre rembourse, par Bureau central Fribourg Case 609

Le Savon

Au Goudron et au Soufre
marque: deux mineurs
est depuis bien des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, pellicules des cheveux et de la barbe. Véritablement seulement de Bergmann & Co., Zurich.
En vente à 75 Cts, chez: P. de Chastonay, pharm. Sierre

POLI MEUBLE

Vernis américain, donne à tous les meubles une jolie apparence. En vente à fr. 1 le flacon, chez M. V. Pitteloud Pharmacien, Sion.

H. Leuzinger

Dr. Léon de Riedmatten

Avocats et Notaires
SION Rue du Château



Ce qui auparavant nous faisait de la peine, nous devient par votre machine à laver un plaisir et bonheur. La lessive nous est une bagatelle maintenant et un jour d'allégresse. Les remerciements de toutes les ménagères pratiques vous sont garantis et je vous confirme volontiers par la présente, que je suis entièrement satisfait de mon achat. Bâle, 6 VII. 09 sig. Oberförster Rothmann.

La machine à laver „Vollampf“ de John

est la plus recherchée du temps actuel entre toutes les machines à laver par la vapeur.
Economie de temps et de frais env. 75%. — 180,000 pièces déjà vendues. — Livraison aussi à l'essai.
J. A. JOHN, S.-A. Succursale de Zurich, Mühlebachstrasse 7.

Les malades imaginaires

espéraient et croyaient qu'il devaient y avoir des plantes merveilleuses, ou elixir pouvant rallonger la vie. Ce remède s'appelait autrefois « Elixir ad longan vitam ». Voici du reste le seul remède donné par le poète Feuchtersleben: « Celui qui veut rallonger sa vie doit avant tout faire en sorte de ne pas l'abréger ». Le fond n'est que rarement observé et dans bien des cas nous pouvons constater combien nous l'abrégeons par notre propre faute. Dans d'autres cas ce sont les difficultés de la vie qui détruisent la santé et précisément de nos jours une maladie s'est développée qui mériterait d'être appelée, encore plus que par le passé, épidémie des peuples. La neurasthénie et faiblesse des nerfs s'est répandue dans toutes les classes de la société et à tous les âges. c'est contre elle qu'il convient de combattre si l'on veut rallonger les années de notre vie. « Nervosan » a été éprouvé avec succès contre la nervosité et faiblesse des nerfs. En vente, fr. 3,50 et 5, à la Pharmacie V. PITTELOUD, à Sion.

Chocolats

„Lucerna“

Marques exquis

GRAND MAGASIN D'ARTICLES DE PÊCHE

GROS FABRICATION DETAIL

Poissons artificiels, moules et insectes, cuillères, hélices et montures; Lignes, bas de lignes, hameçons, crins, soies, et ficelles.

Cannes à pêche en roseau, bambou, etc., simples et ligaturées, moulinets et tous accessoires. Lignes traînantes, filets, Nasses et fournitures.

Demandez mon grand catalogue, 38 pages, 250 illustrations. Recettes, renseignements. Envoi gratis et franco.

E. PIGUET-CAPT, au Sentier (Vaud).

Etiquettes de vin

en tous genres

En vente à l'Imprimerie GESSLER

Le Crucifix

La statue de porcelaine est fixée à la croix de bois plantée dans un rocher très bien imité d'écorce. La statue est richement ornée de fleurs artificielles et de guirlandes de lierre.

Le plus beau cadeau!
Hauteur 32 cts. Prix Fr. 2.65 la lotte y comprise. J'offre de plus:
Fleurs et feuilles artificielles de chaque espèce
Plantes pour églises et chapelles de chaque grandeur (ZA 8714)
Demander des catalogues illustrés.
Fabrique de fleurs artificielles et maison spéciale pour ornements d'églises.
Paul Schaad, Weinfelden (Suisse).

Baume St-Jacques

de C. TRAUMANN, phicien, Bâle.

Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle, ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, éruptions, eczéma, darres, hémorrhoides, engelures. Prix 1.25 dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Bâle, Pharmacie St-Jacques
Lausanne, Pharmacie place St-François. MCRIN & Cie, Palud 21.

INDIGESTIONS,

étourdissements, maux de cœur, maux de ventre sont rapidement dissipés par L'ALCOOL de MENTHE et Camomilles

GOLLIEZ

(MARQUE: 2 PALMIERS)
Remède de famille de première utilité.
En vente dans toutes les pharmacies en flac. de fr. 1 et 2 à la Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Aux personnes souffrant de maux de cou, du larynx aux asthmatiques!

Quiconque veut se débarrasser une fois pour toutes des maux des poumons et du rayux, de l'asthme, même dans les cas les plus anciens et invétérés, peut s'adresser à M. Wolffski, à Berlin, Weissenburgstrasse, 79.
Des milliers de certificats offrent une garantie d'efficacité m
Brochure gratis.

LAPINS

A vendre lapereaux — beaux sujets. Prix réduits, faute de place.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| | de 3 m. de 1 m. |
| Argentés de Champagne le couple | fr. 6.— 4.50 |
| Papillons „ „ „ | 5.— 3.50 |
| Russes „ „ „ | 4.— 2.50 |
| Hollandais, „ „ „ | 4.— 2.50 |
| Flandres, Métis etc. | 3.50 2.— |
| Cobayes, le couple | 2.20 1.10 |

S'adresser: G. Gessler, à Batassé, ou à Sion.

L'ouvrier et les Veillées des Chaumières

H. Gautier, éditeur 55 quai de Gds. Augustins, PARIS.
Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.
En vente dans les librairies et les gares; 5 Ct. le numéro.
Abonnement d'un an 7 francs

Religieuse

donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecrire Maison Buiot Nr. 71 Nantes, France.

On demande à acheter

de suite à Sion, aux environs ou ds. la région propriétés, commerces, industries, usines.
Offre gratuite à tous ceux que cette annonce interesse et qui écriront à la Banque moderne, 33, rue de Berne PARIS (14^{me} année). Commandites, Associations, Prêts, Solution rapide.

SAVON D'OR Schuler

Parfume agréablement le linge

La visite du président de la République française

La visite de M. Fallières en Suisse a été attristée par une épouvantable catastrophe de chemin de fer qui s'est produite dimanche matin à Saujon aux environs de Bordeaux, et dont nos lecteurs trouveront plus loin les lamentables détails.

Ne voulant pas, tandis que son peuple est dans le deuil, participer à de joyeuses manifestations, M. Fallières a demandé que sa réception fut restreinte à la partie purement officielle.

A 9 h. 14, lundi, le président de la République a quitté la préfecture de Besançon où il avait passé la nuit. Sur tout le parcours, de la préfecture à la gare, les honneurs militaires lui ont été rendus. Une foule nombreuse renouvelée avec le même enthousiasme les acclamations qui ont été prodiguées la veille au chef de l'Etat. Le maire, le préfet et les notabilités de la ville ont accompagné le président à la gare.

A 9 h. 45, M. Fallières a quitté Besançon. Dès qu'il eut connaissance de l'incendie de l'exposition de Bruxelles, le président de la République a télégraphié au roi des Belges pour lui exprimer toute la part qu'il prenait à ce sinistre. M. Pichon a chargé M. Beau, ministre de France à Bruxelles de faire au nom du gouvernement français une démarche auprès du Gouvernement belge, pour lui exprimer sa sympathie.

D'autre part, M. Fallières a reçu en gare de Pontarlier un télégramme de l'empereur Guillaume, lui envoyant ses sympathies à l'occasion de la catastrophe de Saujon.

M. Fallières a répondu par un télégramme de remerciements parti des Verrières.

M. Merano, ministre des travaux publics, qui devait rejoindre en cours de route M. Pichon et le président de la République, informé de la catastrophe de Saujon, a décidé d'en ne pas poursuivre son voyage et de se rendre à Saujon.

Le président de la République a demandé à M. Marlio, chef du cabinet technique au ministère des travaux publics, de l'accompagner en Suisse.

A Pontarlier, une estrade avait été dressée sur le quai de la gare. M. Fallières ayant à ses côtés M. Pichon et M. Millerand, qui allait repartir à été salué par le maire de Pontarlier. M. Fallières a répondu aux allocutions du maire et du député de Pontarlier. Il a dit entre autres qu'il est sûr de l'accueil qui lui est réservé au delà de la frontière, puisqu'il va rendre visite à des républicains. En terminant, il remercie de l'accueil qui lui a été fait à Pontarlier.

Le train présidentiel est arrivé à la gare des Verrières-Suisse à 1 h. 55.

Une section de l'école de recrues de Colombier a rendu les honneurs; la musique des Verrières a joué la Marseillaise.

M. Fallières est descendu pour les présentations, et a passé en revue la section de l'école de recrues. Il a été acclamé par la foule. Sont montés dans le train trois représentants de la Direction des C. F. F., M. le comte d'Anay et son secrétaire; le chef de la sûreté de la police de Berne et Neuchâtel; MM. les colonels P. Isler, commandant du 1er corps d'armée; Galiffe, commandant de la 11e division, et Egli, chef d'état-major du 11e corps.

Le train présidentiel est arrivé à Neuchâtel à 2 h. 55 salué par la Marseillaise, exécutée par la musique militaire de Neuchâtel. Sur le Château et la gare flottent des drapeaux suisses, français et neuchâtelois. Sur le quai de la gare, entre les huissiers de la Ville et du Canton, attendaient les délégués du Conseil d'Etat et de la commune.

Tôt après, M. Fallières descend du train; sous son habit, il a la poitrine barrée du large ruban rouge de la légion d'honneur, dont il est le grand maître et dont la grand-croix repose sur la hanche du président. Avec lui descendent MM. Pichon, ministre des affaires étrangères, et Marlio, chef du cabinet technique au ministère des travaux publics. Ce dernier représente M. Millerand, qui s'est rendu à Saujon. On voit encore les officiers de la maison du président, le colonel Griache et le commandant Heffol, les officiers suisses et les personnes de sa suite.

A 3 h. 03 le train repart au milieu des vivats et à la portière le président salue de la main avec, sur son visage, cette expression de bonté cordiale qui le rend si sympathique.

L'arrivée à Berne

Dans le début de l'après-midi, la chaleur est étouffante. La foule, toujours plus nombreuse, brave le soleil ardent pour voir les bataillons 29 et 31 prendre position en ligne, à 3 h. devant le Palais du Parlement.

Avant 4 h. arrive le président de la Confédération accompagné de MM. Ruchet, vice-président du Conseil fédéral; Moser, président du Conseil d'Etat lernois; de Steiger, président de la Ville de Berne, ainsi que M. Schatzmann, chancelier de la Confédération; Lardy, ministre de Suisse à Paris; Graffina, secrétaire du Département politique; le colonel Bormand, commandant de la Ire division.

A 4 h. précises un coup de canon retentit, la Stadtmusik joue la Marseillaise avec maestria et le train présidentiel, dont la locomotive est couverte de drapeaux, fait son entrée en gare au milieu des acclamations, tandis que la musique bernoise redouble d'ardeur et le canon continue à tonner.

M. Comtesse s'avance à la rencontre de M. Fallières qui descend du train en habit, portant en sautoir le grand cordon de la Légion d'honneur, avec MM. Pichon, ministre des affaires étrangères; les colonels P. Isler, Galiffe et Egli qui ont été le recevoir à la frontière; MM. Ramondou et Mollard, secrétaire général et chef du protocole de l'Elysée, etc.

Les deux présidents se serrent cordialement la main. Ils échangetent quelques aimables paroles, se présentent mutuellement ceux qui les accompagnent, puis se rendent entre deux haies de drapeaux sur la place de la Gare où ils montent en voiture.

Le cortège

Bientôt le cortège s'ébranle. Les deux présidents saluent la foule qui les acclame.

Un peloton de dragons ferme la marche. Les bataillons d'infanterie sont en ligne au « garde à vous ». La musique de Landwehr genevoise joue la Marseillaise suivie du Rifist du, tandis que le président de la Confédération et ses hôtes pénètrent dans la salle de réception du Conseil fédéral, où les attendent MM. Muller et Schobinger, conseillers fédéraux, Virgile Rossel, président du Conseil national, Usteri, président du Conseil des Etats, Perrier, président du Tribunal fédéral, etc.

Le cortège se reforme ensuite, toujours précédé et suivi de dragons, et fait le tour de la ville. Dans la fin de l'après-midi, M. Fallières descend à l'hôtel de l'Ambassade de France.

A l'ambassade de France

Après s'être reposé pendant une demi-heure M. Fallières s'est rendu sous la tente dressée sur la façade ouest de l'ambassade. Cette tente était décorée avec beaucoup de goût et occupait toute la terrasse.

Le président a pris place au milieu, ayant près de lui sa suite. Il a assisté au défilé des délégués des sociétés et colonies françaises, qui lui ont été présentés par les consuls et des délégués des sociétés de bienfaisance.

Le président s'est retiré ensuite dans le grand salon de l'ambassade, où à 7 h. et quart, il a reçu les chefs des missions diplomatiques accréditées à Berne.

Le dîner

La table était dressée dans la grande salle à manger du Bernerhof. Elle était décorée de verdure et fleurie de bluets et d'œillets rouges et blancs.

Pendant le dîner l'orchestre de la ville s'est fait entendre et au dessert le président de la Confédération a prononcé le toast suivant:

« Monsieur le président, « Le Conseil fédéral est heureux de pouvoir accueillir et saluer au cœur de la Suisse le premier magistrat de la République française et de pouvoir lui exprimer, au nom du peuple suisse tout entier, les sentiments de profond respect que nous éprouvons pour son caractère et sa personne, en même temps que nos sentiments de sincère amitié pour la République française.

« Nous vous remercions, Monsieur le président de la pensée que vous avez eue de venir visiter ici à Berne, dans la ville fédérale au siège des autorités fédérales, voulant ainsi donner à votre visite le caractère bien marqué d'une manifestation de sympathie républicaine, dont nous sentons tout le prix pour le peuple suisse, pour ses institutions et ses autorités.

« Votre visite, Monsieur le président, appécie avec un fait d'une heureuse importance c'est l'harmonie parfaite de nos relations actuelles sur le terrain commercial et économique. Autrefois nous avons pu avoir des dissentiments passagers. Aujourd'hui rien ne nous divise, nous n'avons aucun usage à l'horizon.

« Grâce en effet à une politique de bonne volonté réciproque, nous avons pu écarter et dénouer des difficultés qui auraient pu nous séparer. Nous rendons hommage à l'effort de bonne volonté qui a été fait par le gouvernement de la République française pour maintenir intactes les bases actuelles de notre arrangement commercial. En même temps, nous avons pu résoudre, par un accord satisfaisant pour les deux pays, le problème assez compliqué de nos relations ferroviaires.

« Votre visite, Monsieur le président, apparaît comme la consécration suprême de cette politique, dont nous pouvons constater les heureux fruits et nous osons l'interpréter aussi comme un gage certain que le même esprit de bonne volonté et de confiance présidera à nos relations futures. Pourquoi devrait-il en être autrement et comment pourrait-on concevoir que deux pays voisins et amis, dont l'amitié remonte loin dans l'histoire, qui ont eu à travers les siècles tant de points de contact que doit unir étroitement aujourd'hui le même amour de la République et de la liberté n'arrivent pas à se rencontrer et à s'entendre pour le règlement équitable de leurs intérêts économiques?

« On dit volontiers de nos deux pays qu'ils sont des républiques sœurs. Ne serait-ce là qu'une image vide de sens, ou n'est-ce pas plutôt l'expression toujours plus vraie d'une solidarité qui doit s'affirmer aussi bien sur le terrain de nos rapports économiques que sur le terrain des principes de notre vie républicaine et démocratique?

« Sur ce terrain, en effet, nos intérêts ne peuvent être que solidaires et nous avons la même ambition, celle d'asseoir nos démocraties sur des bases indestructibles, sur l'ordre, le progrès sage et régulier, sur la fraternité et l'égalité sociales, toujours plus développées dans les lois et dans les mœurs et sur l'harmonie nécessaire de toutes les forces sociales.

« Notre vieille république ne peut que se féliciter des bonnes relations qu'elle entretient avec tous ses voisins, mais il lui est particulièrement réconfortant de sentir qu'elle a à côté d'elle une grande république sœur, avec laquelle, elle doit poursuivre, par un noble effort de solidarité, la réalisation d'un idéal commun, celui de marcher toujours au premier rang des nations civilisées dans leur as-

ension vers la paix, la justice et la liberté et de rendre nos deux républiques toujours plus dignes des sympathies de tous et du respect du monde.

« C'est dans ces sentiments que je lève mon verre en l'honneur de M. le président de la République française que je fais des vœux pour son bonheur et que je bois à la prospérité de la France républicaine. »

Le président Fallières a répondu:

« Monsieur le président, « Vos paroles me touchent profondément; elles ajoutent un charme pénétrant à l'accueil si cordial que j'ai reçu et je vous en exprime ma vive gratitude. Ce n'est pas sans raison qu'on a qualifié de sœurs votre république et la nôtre. N'avons-nous pas des deux côtés de la frontière le même sentiment des droits et des devoirs de la démocratie? Ne poursuivons-nous pas avec une égale ardeur ces deux fins sociales: l'amélioration du sort de l'homme et la grandeur de la patrie, la première par le travail, l'éducation, le progrès des choses et des lois, l'application des principes et des règles dans la solidarité; la deuxième par tout ce qui dans l'ordre et dans la paix, contribue à l'accroissement de la fortune publique, par tout ce qui exalte les caractères, affermit les cœurs et consacre la dignité du citoyen? »

« Votre amitié nous tient au cœur, et vos institutions aussi bien que votre génie national nous inspirent un goût qu'avivent particulièrement nos rapports de bon voisinage. « Nous n'oublions pas qu'aucun pays n'offre plus que le votre les avantages d'une civilisation qu'ont assurée des siècles d'efforts vers la justice et la liberté.

« Le courage et le patriotisme dont votre histoire fournit tant d'exemples mémorables et ont puissamment aidé. La volonté a fait le reste. Elle n'a pas seulement soumis les forces de la nature à la satisfaction des besoins de l'homme et aux exigences de l'industrie; elle a fortifié les dispositions naturelles de la race et, de sa persévérante activité, est sorti un peuple généreux et indépendant, dont l'adresse dans les arts n'a d'égale que son antique vaillance.

« Au milieu de ses superbes montagnes qui semblaient en d'autres temps accumuler sous les pas du voyageur d'insurmontables obstacles, la Suisse est devenue le point de jonction des plus importantes voies ferrées du continent. Aussi a-t-on vu plus d'une fois accourir, ici, de tous les points du globe des mandataires d'Etats étrangers qui s'étaient donné rendez-vous dans votre ville fédérale pour y élaborer dans le calme de sa vie tranquille, des conventions internationales qui intéressent le bien ou l'avenir des peuples.

« Tout dernièrement n'avons-nous pas eu la bonne fortune de voir votre république et la nôtre y régler à l'avantage de nos deux pays des questions dont les heureuses solutions ne peuvent que profiter au régime des voies ferrées, qui mettent en communication le territoire suisse avec le territoire français. Par là se développeront entre nous les relations économiques et commerciales, au maintien desquelles nous avons travaillé de part et d'autre avec le même esprit de conciliation et avec la même confiance réciproque. Nous perséverons dans cet espoir.

« Puisse l'échange devenir encore plus complet entre nos produits, nos idées et nos aspirations, c'est le vœu le plus cher de la France et je me réjouis que ma présence au milieu de vous me permette de vous en offrir uneamicale expression.

« Je lève mon verre en l'honneur du président de la Confédération helvétique, je lui souhaite la santé et je bois à la prospérité et à la grandeur de la vaillante République dont je suis l'hôte reconnaissant. »

Après les toasts, la musique a joué la Marseillaise et l'« Hymne national », écoulés debout.

Pendant que l'on servait le café les membres de la Liedertafel groupés dans une salle contigue, ont chanté plusieurs chants populaires suisses, qui ont obtenu un très grand succès.

A 11 heures, M. Fallières est rentré à l'ambassade où il a passé la nuit.

Arrestation d'un anarchiste

Sur l'ordre du ministère de la police fédérale, M. Périer, directeur de la police à Genève, a procédé à Carouge à l'arrestation d'un anarchiste nommé Alfred Sinner, âgé de 41 ans, originaire du canton de Vaud, qui collabore à des feuilles anarchistes suisses.

L'arrestation de Sinner a été motivée par un article d'une rare violence à l'égard de M. Fallières, paru sous sa signature dans la « Voix du peuple » journal libertaire paraissant à Lausanne.

Cet article est intitulé: « Sus au monstre »; l'auteur espère qu'il se trouvera un fils de Guillaume Tell qui prendra son arc et son carquois pour débarrasser le monde du complice de Soleil-laud ».

Nouvelles de la Suisse

La suppression des cours de répétition

De la « Revue »: La « Feuille d'Avis d'Aigle » publie de nouveau un long article en faveur du mouvement qui tend à la suppression des cours de répétition de cette année. Nous croyons avoir démontré d'une manière irréfutable que, pratiquement et légalement, ce mouvement ne pouvait aboutir et qu'il fallait chercher ailleurs le moyen de venir en aide aux citoyens, dignes de toute notre sympathie, qui ont été éprouvés par les sinistres de cette année.

Si quelque chose pouvait nous confirmer dans ce sentiment, c'est l'attitude de la presse suisse. La plupart des journaux n'ont pas mé-

me mentionné cette initiative, d'autres l'ont combattue; c'est à peine si en dehors de notre canton, deux ou trois journaux, ont donné leur adhésion.

La « Feuille d'Avis d'Aigle » croit avoir raison des arguments constitutionnels et légaux en nous demandant ce qu'on ferait en cas d'épidémie foudroyante, de choléra, en nous rappelant la révolution tessinoise qui n'ont pas respecté la légalité.

Du moment que notre confrère abandonne le terrain de la légalité pour se placer sur le terrain révolutionnaire, ou sur celui de l'impossibilité absolue, il peut en effet triompher des arguments que la loi lui oppose. Mais avons-nous le choléra et où a-t-on vu que le peuple suisse fut disposé à se mettre en révolution pour obtenir la suppression des cours de répétition de cet automne?

La loi, nous dit la « Feuille d'Avis d'Aigle » est faite pour le peuple et non le peuple pour la loi. C'est vrai, mais il n'y a plus qu'anarchie dans un pays quand les lois ne sont pas modifiées selon les formes légales. Notre confrère n'a certainement pas sondé toutes les conséquences de ses affirmations.

Nous n'appartenons ni de près ni de loin aux hautes sphères militaires, mais il nous est impossible, en conscience, d'encourager un mouvement dont l'issue négative n'est pas douteuse. Recherchant des précédents, nous n'avons rien trouvé. En 1878, dans le désir de rétablir l'équilibre financier, les Chambres votèrent une série d'économies militaires; toutes furent faites dans le cadre de la loi existante.

Le but de la « Feuille d'Avis d'Aigle » et de ses amis, nous le répétons, est louable, mais les moyens qu'ils ont choisis ne peuvent pas y conduire.

Ne cassez pas les bouteilles

Dimanche, le 7 août, toute une compagnie de messieurs et de dames venus de Lausanne piquaient sur l'Alpe Hohlas, près Zweisimmen. Tout ce monde était très gai et faisait bon ménage avec les bergers, auxquels on achetait du lait et du café. Mais en pareille circonstance il se trouve toujours de grands enfants pour faire quelque sottise et l'histoire ci-dessous a pour but de leur montrer les suites que peuvent avoir leurs enfantillages.

Après le dîner, les touristes s'amuserent à casser les bouteilles et à en disperser les débris dans l'herbe. Les bergers intervinrent et finirent par obtenir la cessation de ce jeu stupide. Le verre cassé peut, en effet, estropier le bétail. On a pu voir qu'il peut aussi mettre en danger la vie des hommes.

Pareille conduite de la part de visiteurs occasionnels sur des pâturages qui ne leur appartiennent pas explique en tout cas pourquoi les bergers n'accueillent pas toujours les touristes à bras ouverts.

Dimanche dernier le bris des bouteilles faillit avoir des conséquences tragiques. La petite fille d'un berger, en jouant dans l'herbe, s'est fait au bras en tombant sur un fragment de verre, une large plaie, qui nécessita un pansement difficile et devra être recousue par un chirurgien. Si des personnes capables de penser la fillette ne s'étaient pas trouvées sur les lieux, la pauvre petite eût peut-être succombé à l'hémorragie.

Conclusion: ne cassez jamais les bouteilles après un dîner en plein air.

Les victimes de l'Alpe

M. Alfred Esseiva, récemment nommé greffier du tribunal de la Glâne, à Romont, et qui venait de passer avec succès les examens pour l'obtention du brevet d'avocat, faisait samedi, avec quelques amis, entre autres M. Mordard, président du tribunal de la Gruyère, l'ascension de la Dent de Brenleire, principale sommité de la « chaîne des Vanils », entre Fribourg et le Pays-d'Enhaut vaudois.

Les ascensionnistes étaient parvenus au sommet. M. Esseiva venait de faire constater à ses compagnons que ses souliers n'avaient pas de cloas, lorsque, voulant cueillir une edelweiss, il glissa et tomba dans les rochers, où il se fractura le crâne. La mort fut instantanée. La victime était âgée de 31 ans et devait se marier dans deux mois. Ce triste événement a causé une vive émotion dans la Gruyère.

Dans le précipice

Un jeune Baudois, fils unique, en pension à Orbe, était allé, avec deux camarades, faire une promenade aux Grottes d'Agiez et à La Tuffière, qui dominent les gorges profondes au fond desquelles coule l'Orbe.

A un moment donné, on ne sait comment, il tomba d'une hauteur de 25 mètres dans les rochers au fond de la gorge. Ses compagnons coururent chercher du secours à Agiez, à une heure de là. On vint avec des cordes; il fallut, au prix de mille peines, après s'être attaché, descendre dans la gorge, près du lit de l'Orbe grossie par les pluies, attacher le jeune Allemand encore en vie, le remonter, puis remonter son sauveur.

Rosengarten est très grièvement blessé: côtes brisées, nez fracturé, arcade sourcilière broyée et des lésions internes. Il n'a que peu de chances de survivre à ses blessures.

Economie forestière

La surface totale des forêts suisses est de 950,000 hectares, avec une production totale de 2,300,000 mètres cubes, soit en moyenne 2,43 mètres cubes par hectare.

Dans cette proportion, le bois d'œuvre entre pour un million de mètres cubes (43,50%); le reste est le bois de feu ou de chauffage.

Si notre production s'est accrue certainement et continue à s'accroître, notre consommation, surtout en bois d'œuvre, suit une marche bien autrement progressive, par suite du développement de nos industries, et le déficit qui doit être couvert par l'importation aug-

mente d'année en année. Dans la période des 15 dernières années, il a plus que doublé.

Que faudrait-il faire pour couvrir ce déficit nous rendre indépendant des pays étrangers dont les richesses forestières, vont en s'éclaircissant, fait dont il faut aussi tenir compte à l'avenir? Il suffirait, avec notre domaine forestier actuel de près d'un million d'hectares d'augmenter d'un demi mètre par hectare le rendement en bois d'œuvre. Chose parfaitement possible avec une culture intensive de la forêt puisqu'on est arrivé de cette façon à un rendement de près de 75% en bois d'œuvre.

Pour le bois de feu, dont nous avons aussi une importation considérable, la question est moins importante, étant donné son remplacement rapide, surtout dans les grandes agglomérations, par les autres sources de chaleur combustibles minéraux, gaz, électricité.

Société d'Histoire de la Suisse romande

La Société d'Histoire de la Suisse romande se réunira le 6 septembre au château de Chillon, avec la Société générale d'histoire suisse et la Société des monuments historiques. A l'ordre du jour, discours de M. Meyer de Knonau, président de la Société générale; communication de M. le professeur Ch. Gilliard: « Seigneurs et paysans dans la paroisse de Montreux au temps jadis », visite du Château; dîner dans la Salle de justice. Lundi 5 septembre, M. le Dr Naeff fera une conférence sur Chillon, avec projections lumineuses, au palais de Rumine à 9 h. du soir.

Semaine genevoise d'aviation

La semaine d'aviation de Viry a commencé dimanche, favorisée par un temps superbe. Plus de 3000 personnes étaient l'après-midi à l'aérodrome et l'on évalue à 25,000 les curieux restés à Viry même. La recette s'est élevée à 7200 francs.

Le public n'a pas été déçu. Durant quatre heures les aviateurs ont « tenu l'air » à tour de rôle et à la nuit tombante les moteurs ronflaient encore.

Voici le classement officiel de la journée. Totalisation de durée: 1. Dufaux, 1 h. 36' 39" 3/5, 2. Audemars, 42' 40". 3. Amerigo 23' 55" 1/5.

Le jeune aviateur Failloubaud, d'Avenches, a été très remarqué. Il venait de recevoir son Bleriot et, très sûrement il a volé du premier coup avec cet appareil. Le courageux aviateur a poussé même la hardiesse jusqu'à tenter plus tard le prix de l'altitude. Vers la fin du meeting, il s'est élevé en même temps que Amerigo et Audemars.

Dufaux, qui a pu tenir l'air pendant plus d'une heure a été l'objet d'une ovation. Un accident insignifiant a marqué la journée; au moment où il s'élevait le baron Fonruhl a été rhabattu sur le sol, son Bleriot a été légèrement endommagé.

Affaires communales de la Chaux-de-Fonds

La commission nommée par le Conseil communal pour la vérification des écritures aux services industriels a terminé son travail.

Après de laborieuses séances (environ 70) et un pointage minutieux de tous les livres, cette commission relève que les détournements commis par Moïse Huguenin ascendent à fr. 31,560 et ceux du caissier comptable Henri Favre, à 19,534 fr. 80.

On attend maintenant l'arrivée de Huguenin qui est toujours détenu à Gênes pour le renvoi de ces prévenus devant la cour d'assises.

Fêtes d'Août aux Mayens de Sion

On nous écrit:

Fêtes d'août, fête de la Vierge Marie, si belle à la montagne, surtout lorsque le soleil de ses capricieuses rayons, vient enfin l'éclairer et la réchauffer. La nature tout entière, sous son ardente caresse, semble se recueillir et s'épanouir en une hymne d'allégresse et de reconnaissance.

La poétique chapelle si idéalement nichée au sein d'une antique forêt de mélèzes, est, par les soins de quelques jeunes filles, parée de guirlandes de brins de sapins. Elles sont joyeusement entrelacées et suspendues en forme de gros festons autour du grand avant-toit qui abrite à lui seul autant de personnes que la chapelle en a elle-même.

A 9 heures, lorsque la clochette retentit pour inviter les fidèles à assister à l'office divin, tandis que tous les sentiers sont costellés de fraîches et... trop élégantes toilettes, l'on entend un chœur, mon Dieu, ne sont-ce pas des anges? chanter les louanges et la gloire de la reine des Cieux. Et durant la messe, l'on entend encore les ravissants cantiques qui plongent l'âme en une grave et sainte émotion. Le saint sacrifice terminé, la foule se disperse en une joyeuse débandade, heureuse d'avoir devant elle un si beau jour.

AVIS

Le prochain numéro du « Journal et Feuille d'Avis » paraîtra vendredi soir.

Les petits-chevaux à Zermatt

On a lu dans les décisions du Conseil d'Etat du numéro du 2 août que le gouvernement avait décidé de consulter le Conseil du district de Viège au sujet d'une demande d'établir un jeu de Petits-Chevaux à Zermatt.

Nous pensons que, dans l'intérêt même du canton et spécialement des stations d'étrangers, cette demande ne sera pas accordée.

Pour le moment le Valais, depuis la fermeture des jeux de Saxon dans lesquels pas mal de personnes ont laissé leur fortune et même leur vie dans l'accès du désespoir qui suit la ruine, n'est pas encore touché par cette plaie des jeux publics; tout au plus en existe-t-il, sauf erreur au Bouvieret et c'est à l'extrême limite du canton.

Ces jeux ont leurs partisans; cela va de soi; mais les arguments que ces derniers avancent notamment celui de l'idée de prospérité de l'industrie des étrangers à la création des Petits-Chevaux ou jeux analogues peuvent être facilement réfutés.

L'existence de ces jeux dans nos stations attirerait le demi-monde ou les déchets des maisons de jeux. Zermatt perdrait de sa belle renommée, nous en sommes certains; et non seulement Zermatt, mais encore d'autres stations d'étrangers pour lesquelles il ne manquerait pas de demandeurs de concession si on commet la faute d'accorder l'autorisation sollicitée présentement.

Depuis 37 ans les jeux publics sont supprimés en Allemagne où ils fleurissaient auparavant dans les villes d'eaux. Ce pays a-t-il soustrait de la courageuse décision prise. Non pas. Les statistiques les plus sérieuses en font foi. Depuis 1873 où les jeux publics sont prohibés, les villes d'eaux et les stations de cure et de villégiature allemandes ont acquis un degré incroyable de développement, de réputation mondiale et de prospérité inespérée.

Un savant français, le Dr Bardet, comparant la situation des villes d'eaux allemandes à celle de la France où les jeux sont autorisés écrit:

« Quand on compare la situation précaire des villes d'eaux françaises avec la position magnifique des stations allemandes on est véritablement découragé, c'est par centaines de millions qu'il faut compter les pertes subies de ce chef par les stations balnéaires de notre pays. »

Ces considérations ne méritent-elles pas d'être méditées aussi pour la Suisse où malgré le texte formel de l'art. 35 de la Constitution fédérale qui les interdit, les jeux publics sont accordés avec une tolérance incompréhensible et se sont multipliés, drainant aux dépens de nos négociants l'épargne des visiteurs étrangers.

Il n'est que temps de réagir et surtout d'empêcher que le Valais soit contaminé par le mal.

Nous espérons que dans le cas particulier concernant Zermatt, le Conseil d'Etat tiendra la main ferme et passera outre à la demande.

On peut d'ailleurs se demander s'il serait compétent pour accorder l'autorisation sollicitée; car il existe dans notre canton un décret du 25 mai 1872 sur les maisons de jeux qui n'a jamais été rapporté et décrète formellement dans un article unique:

« Le droit d'autoriser l'industrie des loteries, « maisons de jeux » et casinos est et demeure dans les attributions exclusives du pouvoir législatif. »

Ainsi, c'est au Grand Conseil qu'il appartient de par la loi de se prononcer en dernier ressort sur une autorisation de ce genre.

D'aucuns prétendent que ce décret de 1872 est tombé en désuétude surtout par le fait que la Constitution fédérale a été révisée sur ce point, mais il y a lieu de faire remarquer que l'art. 35 de la Constitution fédérale établissant lui-même la prohibition des maisons de jeux ce serait encore un motif à l'appui du rejet de la demande.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que l'opinion publique est en très grande partie nettement défavorable à l'établissement de maisons de jeux dans notre canton.

Faits divers

Nos hôtes

L'archevêque de Cantorbery, Dr. Davidson, est arrivé samedi à Simplon-village pour y faire un assez long séjour.

Le Révérend Wickham, doyen de Lincoln, qui est en villégiature à Sierre, est tombé sérieusement malade d'une pneumonie. Son état inspire de vives inquiétudes.

Le ballon Spelterini sur les Alpes

Un télégramme de Turin à l'Agence télégraphique suisse, signé du capitaine Spelterini, du Dr. Etthofen et de M. Louis Rotschild, annonce que le ballon « Sirius », après une course magnifique au-dessus des Alpes bernoises-valaisannes, le Weisshorn, le Cervin et les Alpes Grises, a atterri heureusement à Monlasso, près de Turin.

Les fêtes d'août

Les fêtes d'août ont été favorisées d'un temps superbe, privilège rare en cette année de pluies incessantes. Beaucoup de personnes en ont profité pour faire des promenades ou excursions à la montagne.

Subvention scolaire

Le Département fédéral de l'Intérieur est autorisé à allouer au canton du Valais une subvention scolaire de 91,560 fr. 40 pour 1909.

Les catastrophes

L'exposition de Bruxelles en feu

Un incendie a détruit en partie dimanche soir l'exposition internationale de Bruxelles. Les dégâts sont évalués à un demi-milliard.

Le feu s'est déclaré dans le bâtiment principal de la section belge de l'Exposition du côté du commissariat général. Un court-circuit aurait, paraît-il, causé le désastre. De la corniche en feu, des myriades d'étincelles retombaient sur les maisons proches de Bruxelles-Kermesse, où une panique formidable se produisit. Cette panique dégénéra vite en bataille furieuse: des gens, comme pris de folie, se frayaient un passage à coups de poing dans la foule.

Les pompiers de l'Exposition arrivèrent immédiatement et attaquèrent vigoureusement le feu, mais il fallut bientôt appeler les pompiers de la ville; le feu en effet étendait de plus en plus ses ravages.

A minuit, le feu se propage, ravageant annihulant tout ce qui attestait l'ingéniosité, tout ce qui évoquait le labeur superbe de l'industrie les progrès admirables de l'outillage moderne. La bravoure des pompiers est grande, mais devant le brasier s'étendant avec une rapidité inouïe que peut leur vaillance? Le feu a déjà détruit le bâtiment principal de la section belge, la section anglaise est sur le point d'être également la proie des flammes. La section française, d'autre part, court les plus grands risques d'être incendiée, tant le feu est violent, et la section italienne est menacée du même sort. Bruxelles-Kermesse enfin est devenu en partie la proie des flammes. Dans la bousculade du sauvetage, une cinquantaine de personnes ont été piétinées; les blessés sont nombreux.

La façade monumentale de l'exposition est complètement détruite. Ce n'est plus qu'un amoncellement de ferrailles tordues.

La troupe a dû, dit-on, tirer sur les fauves d'une ménagerie pour les empêcher de se sauver.

A 1 heure du matin le vent a changé de direction et l'incendie, dont les flammes sont poussées par la brise, détruit complètement Bruxelles-Kermesse. Tous les pavillons sont en feu. La section française est complètement détruite.

On affirme qu'on a déjà découvert deux morts et une trentaine de blessés.

Le pont de Solbosch s'est effondré à 10 heures. Toutes les troupes disponibles furent requises d'urgence; la garnison fit des prodiges de vaillance, mais il était impossible d'arrêter les flammes.

L'aspect que présente l'Exposition est si-

nistre; l'affolement général, le rougeolement intense du ciel la pluie ininterrompue de flammèches, les détonations des compteurs qui sautent, les craquements des murs qui s'écroulent, les coups de hache répétés à l'aide desquels on essaye d'isoler les parties encore intactes, les commandements des officiers de troupe, de gendarmerie et de pompiers qui s'entrechoquent, donnent à la scène un caractère fantastique.

Les pompes étaient inutiles; non seulement il était impossible de maîtriser l'incendie, mais il était inutile d'essayer d'en limiter les ravages bien que toutes les pompes de Bruxelles et des faubourgs aient été sur les lieux.

BRUXELLES, 15. — Les soldats du génie venus d'Anvers ont fait sauter le pont reliant les deux parties de la section française, au-dessus de l'avenue de Solbosch; mais, malgré cela, le feu a pris rapidement à la section française et s'est ensuite propagé aux autres sections étrangères, telles que celles du Danemark, de la Russie, de la Norvège, de l'Autriche, du Japon, de la Chine, etc.

Le feu a pris au pavillon italien et, malgré tous les efforts des pompiers et de la troupe, la section est bientôt en flammes.

Plus de 40 maisons de l'avenue de Solbosch, contiguë à l'Exposition, seraient devenues la proie des flammes. Il n'en resterait plus que des cendres.

Du côté gauche de l'avenue des Nations, tout est détruit.

BRUXELLES, 16. — Les coffres-forts du comité de l'exposition viennent d'être retrouvés au milieu des débris et ont été ouverts. Leur contenu, soit 140,000 francs, était intact.

Les membres de la collectivité de l'orfèvrerie et bijouterie de la section belge ont pu s'assurer que le coffre renfermant pour quinze millions de pierres précieuses est absolument intact.

BRUXELLES, 16. — Le « Petit-Bleu » dit qu'au compartiment de la joaillerie française on a arrêté des gardiens qui s'en allaient, les doigts chargés de bagues. Une surveillance étroite est du reste établie.

Un gardien, surpris au moment où il ramassait un bracelet dans ce compartiment, a été arrêté par deux gendarmes.

Un rude coup pour les compagnies d'assurance

BRUXELLES, 16. — Il est impossible encore d'évaluer les sommes à payer par les compagnies d'assurance à la suite de l'incendie. Les plus grosses assurances ont été conclues auprès de compagnies étrangères à la Belgique. Une seule serait engagée pour 75 millions.

Un train de plaisir tamponné par un train de marchandises

Une catastrophe meurtrière s'est produite dimanche matin en gare de Saujon, sur la ligne de Royan à Bordeaux (réseau de l'Etat). Un train de plaisir venant de Bordeaux et allant à Royan, a été tamponné par un train de marchandises. La rencontre a eu lieu à 9 h. 45.

Les trois premiers wagons du train de plaisir ont été pris en écharpe par le train de marchandises, culbutés et mis en pièces. Les voyageurs qui se trouvaient dans le premier wagon ont été tous tués; ceux des autres ont été presque tous blessés, beaucoup grièvement. Les morts sont au nombre de 37 et les blessés plus de 100. La plupart des victimes sont des jeunes gens faisant partie d'une société de Bursac, qui se rendait en excursion à Royan.

La locomotive du train-tamponneur a été renversée sur le côté. Les rails sont arrachés et tordus sur une certaine longueur.

Les blessés ont été dirigés sur les hôpitaux de Saintes et de Royan, tandis que les morts étaient déposés dans les salles d'attente de la petite gare de Saujon. Le mécanicien du train tamponneur est parmi les morts; celui du train tamponné a été projeté à une assez grande distance et sérieusement blessé.

Le choc a paraît-il, été effroyable. Des wagons à demi broyés s'échappaient des cris atroces. Des malheureux, s'étant, ils ne savaient comment, dégagés des débris, couraient, affolés, dans la campagne. Plusieurs

portaient des blessures et semblaient, dans leur hâte à s'enfuir, ne pas sentir la douleur.

Saujon, où vient de se produire cette catastrophe, est une ville de 3155 habitants située à 25 kilomètres de Saintes, sur la ligne de Pons à Royan et à la Grève.

PARIS, 15. — Les journaux expliquent que la catastrophe de Saujon est due à une fausse manœuvre du train de marchandises qui sortait d'une voie de garage au moment du passage du train de plaisir sur la voie principale. Un train qui suivait le train de plaisir a failli se jeter sur les wagons collisionnés. Il fut heureusement arrêté à temps par les signes de détresse des voyageurs déjà descendus du train tamponneur. La plupart des blessés ont les jambes broyées. De nombreuses amputations ont été opérées.

Le train de plaisir, retour de Royan, est arrivé à Bordeaux à 11 heures. Il ramenait, outre les voyageurs indemnes, un voyageur grièvement blessé, d'origine bordelaise, dont la sœur a été tuée dans la catastrophe.

Le retour a donné lieu à des scènes émouvantes. Une foule nombreuse encombrait les quais de la gare, difficilement maintenue par la police. A 11 h. 30, on n'avait pas encore la liste des blessés et des morts. On a de fortes raisons de croire qu'ils appartiennent tous à la région bordelaise.

Un médecin de Royan, assisté des dames de la Croix-Rouge et d'infirmiers d'une maison de santé, s'empressaient auprès des blessés. Le dévouement de tous fut remarquable.

BERNE, 15. — Répondant à un télégramme de condoléances que lui a envoyé M. Comtesse, le président Fallières a répondu en ces termes:

« Je suis très touché de la part que vous voulez prendre au deuil qui vient de frapper toute la famille française, et je tiens à vous exprimer, sans retard, mes remerciements cordiaux. Signé: Fallières »

DIVERSES NOUVELLES

Une fête de pompiers à Domodossola

Dimanche a eu lieu à Domodossola une grande fête de pompiers avec exercices de manœuvres sur un emplacement où a été construite une maison spéciale pour être incendiée. De nombreux corps de pompiers de Milan, Côme, Busto, Arsizio, Pallanza, etc. y ont envoyé des sections.

Des invitations ont été également envoyées à un certain nombre de corps de pompiers de la Suisse romande et du Tessin. Une section de Brigue a pris part aux exercices.

De nombreux prix consistant spécialement en médailles d'or données par la maison royale et les autorités ont été distribués après classement des sociétés par un jury de spécialistes. Le soir a eu lieu un concert avec illumination de la ville.

Les inondations au Japon

Les inondations prennent des proportions inquiétantes. Le gaz et l'électricité commencent à manquer à Tokio.

Des dizaines de milliers de personnes se sont réfugiées dans les temples et les écoles. Des milliers d'autres sont exposées à la pluie par suite du manque de canots pour les transporter en lieu sûr. Les approvisionnements, les légumes et le poisson commencent à faire défaut.

Le niveau du fleuve Samida atteint presque les ponts. On attend le maximum de la crue pour aujourd'hui.

Une des plus importantes digues protégeant Tokio a été rompue; si les trois autres venaient à crever, la moitié de Tokio serait inondée. Des troupes ont été placées aux endroits menacés. L'hôtel Mika, à Karinzawa, dans lequel se trouvaient de nombreux étrangers, a été détruit. Il n'y a eu aucune victime.

Jusqu'à présent, on signale 385 morts; 500 autres personnes manquent.

TOKIO, 15. — La liste des victimes des inondations basée sur l'enquête officielle donne 1112 morts ou manquants; 3953 maisons ont été emportées. Des milliers de personnes sont sans asile.

Dernière Heure

Incendie dans le Tyrol

BOZEN, 16. — L'hôtel du Karersee, l'un des plus grands hôtels de la région des Dolomites et tout complet ces jours, a été détruit lundi par un incendie.

La cause du sinistre est inconnue.

A l'heure actuelle trois cents personnes sont obligées de camper en plein air.

VIENNE, 16. — On mande de Bozen à la « Nouvelle presse libre »:

Lundi soir, vers 8 heures, un incendie éclaté à Gossesatz, le feu s'est propagé avec une rapidité telle qu'en quelques instants six maisons étaient réduites en cendres. La localité entière est sérieusement menacée, les détails manquent encore à cause de l'interruption des communications téléphoniques avec Gossesatz.

LA SEMAINE DE SUZETTE. Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS. Parait le Jeudi. Le Numéro: 10 Centimes. Chez les Libraires ET DANS LES GARES.

Neurasthéniques, voici pour vous!

La neurasthénie est bien, à proprement parler, une déviance, un affaiblissement du système nerveux qui a pour conséquence immédiate une diminution de la vitalité fonctionnelle de tous les organes. La marche et les symptômes de cette maladie diffèrent souvent. Chez les uns, c'est le système musculaire qui est plus particulièrement atteint. Il en résulte un achèvement général avec sensation continue de lassitude, marche lourde, engourdissement des membres, antipathie pour tout exercice corporel; chez les autres, c'est le cerveau qui est déprimé et on a affaire alors à une neurasthénie cérébrale, avec perte de la mémoire, fatigue intellectuelle, perception lente et pénible, manque de volonté, d'énergie, idées sombres, mélancolie, hypocondrie.

Les causes de la neurasthénie sont nombreuses, le surmenage, la vie à outrance, les fortes émotions, les secousses morales et tout ce qui peut ébranler le système nerveux. La neurasthénie peut aussi résulter d'une fièvre, de maux d'estomac, d'anémie. Chez la femme elle complique souvent l'âge de retour et l'irrégularité des époques.

Le remède qui a toujours donné d'excellents résultats contre la neurasthénie, est le régénérateur du sang, tonique des nerfs, les Pilules Pink. Ces pilules tonifient le système nerveux d'une façon rapide et persistante et elles redonnent en même temps à l'organisme les forces perdues.

Pilules Pink

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes franco.

La malédiction du testament falsifié

— C'était, si je ne me trompe, au moment où l'on réglait les affaires du testament du défunt comte de Montillon, n'est-ce pas? — Je me souviens que le notaire Simonet mourut pendant ce temps, ou à peu près. — C'est cela! Simonet mourut subitement. — J'ignorais cela, Monsieur! — Après avoir mangé un pâté de foie gras. — Oudarde se troubla visiblement, mais elle se remit aussitôt. Le petit homme gris avait cependant remarqué l'altération de ses traits. — Eh bien! et puis? demanda la comtesse. — Fatigues! Cela devient plus intéressant, n'est-ce pas? Il s'agit d'un crime abominable. — D'un crime? — Oui, d'un crime effroyable! C'est le vol du secrétaire qui m'a mis sur la trace et m'a poussé à faire des recherches. Le notaire Simonet est mort d'une indigestion et d'une colique, d'après l'acte de décès, dressé par le docteur Dupin, et bien réellement après avoir mangé d'un pâté de foie gras. — Je ne vois là aucun indice d'un crime, dit la comtesse, avec un calme affecté.

— Un autre n'y aurait peut-être rien vu de plus. Madame la comtesse; mais à moi, cela me parut étrange que ce Simonet, connu pour son avarice, fut mort tout-à-coup d'une colique, après avoir mangé tout un pâté de foie gras; il ne la certainement pas acheté. Ah, ah, dit le petit homme gris en riant, par conséquent, on le lui avait donné! — Mais où voyez-vous là l'indice d'un crime, Monsieur Honorace? N'est-il pas permis qu'un notaire reçoive en cadeau un pâté de foie gras? N'est-il pas possible qu'il le mange tout entier? — C'est le soupçon contre Monsieur Jules Maréchal le secrétaire, qui m'a fait supposer que vous avez fourni à ce jeune homme, par votre imprudence, l'occasion de vous voler quelques vingtaines de mille francs, vous voyez en conclure qu'il doit avoir commis un crime? Il me semble, Monsieur, continua Oudarde, avec un sourire dédaigneux, que dans ce cas votre méfiance est aussi injuste que votre confiance était téméraire. Je trouve, par exemple, que vous avez eu bien tort d'exposer ce jeune homme à la tentation. — Mille remerciements de la leçon! dit le petit homme gris en souriant et en s'inclinant légèrement, elle n'est que juste. Mais quant à mes soupçons, je n'ai pas tellement tort, Madame la comtesse, car ils se sont confirmés. — Comment? — J'ai acquis la certitude de l'empoisonnement de Monsieur le notaire Simonet. — L'empoisonnement est prouvé? demanda Oudarde, cédant à sa frayeur et changeant de couleur. Comment est-ce possible? — Le crime est constaté. — Mais Monsieur Simonet est mort et enterré il y a bientôt trois ans.

— La science a fait de grands progrès, répondit en souriant le petit homme gris, et d'un air confidentiel, de très grands progrès, Madame la comtesse. On a exhumé le cadavre de Monsieur Simonet. — Une telle chose est-elle permise? — Oh! oui, quand il s'agit de constater un crime, tout est permis. — C'est épouvantable! Ce cadavre est déterré! — Et on a trouvé de l'arsenic dans les entrailles! — Quelle audacité! poursuivait la comtesse. On trouverait encore quelque chose dans les entrailles d'un corps enterré depuis trois ans, et par conséquent, tout décomposé? — Je vous donne ma parole qu'il en est ainsi. Ah! Madame la comtesse, la science a fait des progrès étonnants, j'en suis moi-même confondu; jamais je n'ai eu l'occasion d'admirer autant les résultats de la science et de la chimie, que dans ce cas surprenant. N'est-ce pas, c'est grand, c'est magnifique, c'est le triomphe de la science, qu'on puisse retrouver du poison dans un corps en décomposition. — Impossible! On se l'imagine s'écria la comtesse. — Permettez-moi alors, de faire monter Monsieur Jules Maréchal, il attend en bas. C'est le premier savant de notre pays, quand il s'agit d'analyses chimiques; il vous expliquera cela mieux que moi, répondit le petit homme gris, en allant ouvrir la porte pour commander au laquais de faire monter le monsieur qui était en bas. Il se tourna alors vers la comtesse, et dit: Moi non plus je n'ai pas voulu le croire, je ne l'ai pas cru possible, mais c'est un fait qu'on a trouvé de l'arsenic.

Oudarde fut obligée de se contenir, car le petit homme gris ne la perdait pas un instant de vue; il observait l'effet de chacune de ses paroles. — Monsieur Blanchion va nous expliquer comment cela est possible, si vous le permettez, Madame la comtesse, ces choses-là sont très intéressantes. Je vénère ces savants. — Je n'y crois pas, dit la comtesse. — A présent, il faut encore découvrir qui a envoyé ce pâté de foie gras au pauvre notaire Simonet; si Monsieur Maréchal... Dans ce moment la conversation fut interrompue. — Monsieur le professeur Blanchion! dit le petit homme gris, en présentant le savant qui s'inclina devant la comtesse, et qui semblait peu à son aise de cette rencontre; mais Monsieur Honorace l'avait voulu, et ses desirs venaient des ordres. — Madame la comtesse de Montillon s'intéresse aussi à l'affaire Simonet, dit le petit homme gris, elle croit impossible qu'on puisse trouver du poison dans un corps enseveli depuis trois ans. — Le poison qu'on découvre le plus sûrement et le plus longtemps après, c'est bien l'arsenic, répondit Blanchion. L'arsenic est en tout cas l'un des poisons les plus dangereux. — Et vous en avez trouvé dans le corps du notaire Simonet? Veuillez nous expliquer cela, demanda Monsieur Honorace. — J'ai employé la méthode de Marsh, qui est la meilleure et la plus sûre, dit Blanchion; par elle on découvre la plus petite trace d'arsenic. Cette méthode consiste à composer de l'hydrogène arsénisé; puis, sous l'action du feu à la faire décomposer en arsenic métallique. Rien de plus simple et qui mène plus sûrement

au but. On met la substance qui doit être analysée, et dans le cas dont il s'agit, c'est une partie des intestins réduite à l'état liquide, — avec de l'acide sulfurique et un peu de zinc, dans une cornue, pour produire le gaz. Si on conduit ensuite l'hydrogène arsénisé, qui s'y développe, dans un tuyau de verre, et qu'on l'expose à la chaleur du feu, l'arsenic métallique se dépose sur le côté opposé du tuyau, avec l'aspect d'une tache brillante d'un gris d'acier. On a alors la preuve évidente de la présence du poison. J'ai encore dans mon laboratoire le tuyau où cet arsenic s'est déposé et j'ai eu la preuve qu'il se trouvait dans le cadavre une grande quantité d'arsenic, car la couche métallique est remarquablement brillante et épaisse. Oudarde avait suivi cette explication avec la plus grande attention, cependant, elle ne traquait point d'émotion, elle avait eu le temps de se faire un plan de conduite. — Ceci est en effet bien remarquable, dit-elle, lorsque Blanchion se tut, et il va sans dire que ce poison ne s'est pas formé de lui-même dans le pâté dont vous parlez. Monsieur Honorace regarda le chimiste d'un air interrogateur. — Il y a parfois des procédés mystérieux dans certaines circonstances et avec de certains aliments, répondit celui-ci. Il peut se former dans l'organisme des décompositions et des acides nuisibles mais jamais de l'arsenic en pareille quantité. Outre cela, dans les terrines dans lesquelles les pâtés de foie gras sont contents, toute décomposition nuisible est impossible. Ce pâté peut se gâter au point d'être im-mangeable, il peut, se couvrir de moisissure et devenir par là désagréable, mais il ne peut jamais, dans aucun cas, s'y former de l'ar-



Vous-vez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre « Ancre » de précision de 11 à 21 rubis réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans. Prix-courant gratis. Pas de montres à vil prix, pas de Koskop, mais seulement des montres « Ancre » de 1er choix garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE A. LAAGER, père Péry près Bienna

Banque de Sierre Sierre

Compte de Chèques Postaux II. 456 Obligations de 500 fr. au 4 1/2% dénonçables d'année en année. Dépôts Caisse d'Epargne 4% Comptes-courants actuellement 3 1/2% Prêts Hypothécaires La Direction

S. P. Flury & Co.

Coire, Maison fondée en 1854 Propriétaires-vignerons et commerce de vin Valteline et Vineti Tous ces vins conservés en tonneaux jusqu'à leur maturité et mis en bouteilles dans nos caves, soit les Perla, Sassella, Montagna et Vineti (blanc) des années réputées, sont désignés par une étiquette et une capsule: Mise en bouteilles d'origine. Les bouteilles apportés à la fermentation et à l'enlèvement des lies, joints aux qualités de ces vins exquis en font une boisson d'une grande valeur aussi pour les malades. Dépositaires à Montreux: MM. Jeanneret & Kues.

SENOBITA



TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5,50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse cheveau 8,50. La même avec une seule vis, 4,50

COUTEAUX ordonnances militaires à fr. 2,50 Pour Officiers fr. 3,50. Armes à feu Flobert 6 mm fr. 2,50 Grand fr. 4,50. Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5,50 Nickelé fr. 6,50

Bicyclette „Colombe“ et „Touriste“, modèles 1910. Garantie une année fr. 85 Supplément pour moyeu à rone libre et frein à contre-pédalage Torpedo fr. 15; enveloppes de vélos fortes fr. 4,50, de montagne fr. 8,50, chambre à air fortes fr. 3,50. La „Colombe“ 5 ans de garantie.

Se raser devient un plaisir en employant le nouveau rasoir mécanique AMERICAN ou Globe-Trotter Garantie, impossible de se couper et rase avec une finesse extrême, AMERICAN complet fr. 3,75 soigné fr. 4,50, Globe-Trotter avec 2 lames dans un bel étui, fr. 6,50. Rasoir diplômé pr. coiffeur évidé garanti 5 ans avec étui fr. 2,50. Cuir à rasoir avec étui et pâte fr. 1, soigné fr. 2, tasse nickel pour la barbe fr. 1, Grand fr. 1,50; poudre de savon, la boîte 50 cts. Pinceau à barbe Ire qualité 50 cts.. Grand modèle fr. 1 etc. Envoi contre remboursement. — Catalogue gratis et franco.



Nouvelle lampe électrique de poche garantie et incomparable, somme force de lumière 4-6 volts, prix fr. 2. Avec contact continu fr. 3. Batterie de rechange 0,60 ct. pour tout système qualité extra fr. 1. SECA TEUR pour la vigne, avec ressort doux et invisible garanti tout acier 20 cm. Fr. 4, 22 cm Fr. 5, 25 cm. Fr. 6, ordinaire 22 cm. fr. 2,50 Ls. ISCHI, fab. Payerne

SOCIÉTÉS INDUSTRIELS COMMERÇANTS ADMINISTRATIONS

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à P

IMPRIMERIE GESSLER SION

qui livre promptement et à des prix modérés: Circulaires, Livres, Brochures, Registres, Affiches, Programmes, Statuts, Factures, Memorandums, Diplômes Enveloppes, Tête de lettres, Cartes de visite, CARTES de vins, Etiquettes de vins, Menus, Prix-courants, etc., etc. Travail soigné

VIN DE RAISINS SECS

BLANC à frs. 20.— les 100 litres ROUGE à frs. 27.— les 100 litres prix en gare de Morat contre remboursement. Analyser par les chimistes - Fûts à disposition - Echantillons gratis et franco OSCAR ROGGEN, MORAT.

MAUX DE JAMBES VARICES DARTRES DÉMANGEAISONS ULCÈRES ECZEMAS EAUX PRÉCIEUSES DE DENSIER 3'50 la Flacon

La santé pour tous

Baignes Electro-Médicales Euréka Sonst les seules reconues efficaces pour la guérison certaine des maladies suivantes: Rhumatismes, migraine, goutte, névralgies lumbago, sciatiques, douleurs, débilité nerveuse, appauvrissement du sang, toux nerveuse, aphonie surdité, choléra, hémorroïdes, hystériques tics douloureux, paralysie, anesthésie etc. Prix: nickléée fr. 2,50, argentée fr. 5, doublé ou supérieur fr. 8 — Envoi contre remboursements. Prospectus gratis et franco. Seu dépôt: Ls. ISCHI, fab. PAYERNE

Levain en poudre Sucre vanillin Poudre à pouding du Dr Oetker à 15 cts le paquet Albert Blum & C^{ie}, Bâle

SONNET

(à mon ami J. C.) Poète, prends ton luth pour consoler ton âme: Quand la tristesse, au cœur, quelquefois te saisit, Les vers sont un remède — écris et songe [aussi], Que Lamartine eut sa mélancolique flamme. Lorsque le grand sapin comme un vert ornement, S'agit dans l'éther d'un beau jour, sans souci, Ecris, écris des vers: quand la voix s'amalgame A celle des oiseaux, on est heureux ici. Chante, Poète, chante et ta tristesse amère, Dissipée, un instant, par la douce chimère, Fuita, telle qu'une ombre aux rayons du soleil. Et lorsque tu seras presque au bout du poème, Alors, d'avoir chanté, plus content qu'un bohème, Ton cœur sera rempli d'un sourire vermeil. Août 1910. A. B.

A chiens de luxe, prix fabuleux

Un proverbe anglais dit qu'un chien rapporte toujours des bénéfices égaux à la somme qu'il a coûtée. Ce proverbe a dû prendre nais-

sance dans l'ancienne boutique d'un marchand de chiens de la Cité. Détrompons de suite les personnes naïves qui, au lieu de payer 5 louis un honnête caniche, iraient, se fiant à ce proverbe, quérir chez le marchand un « colley » de fr. 25,000.

Qui peut dire que le Saint-Bernard pour lequel on paye en son temps 1300 livres sterling, soit en chiffres ronds fr. 32,500 et le bouledogue anglais, qui coûta fr. 30,000, valaient réellement ces prix au point de vue commercial! Quant à leur beauté, elle disparaît très vite et il s'en faut de beaucoup que les chiens vendus à un prix de « record » soient de bons étalons. Mais la mode s'en mêle! Et la mode a des côtés charmants, d'autres un peu ridicules. L'ny a pas longtemps, un couple de « setters » provenant d'un très bon élevage fut vendu pour une guinée (environ 26 francs), et une meute de « harriers » pour la même somme. Une meute! Et cela à Londres. Si ces harriers et ces setters étaient à la mode, au lieu de faire simplement et en conscience leur métier de chiens de chasse, les prix auraient été pour le moins centuplés.

Les élégants londoniens paient couramment un chien de dame 2500 francs — Le même genre de chien, il y a 20 ans, valait 250 francs tout au plus!

L'élevage de chiens chez les Anglais absorbe un capital énorme. Cependant aucun marchand novice ne pourrait réaliser de bénéfices sérieux, à moins de risquer d'une chance exceptionnelle. Voici une anecdote qui prouve ra que la veine, chère à M. Alfred Capus, peut jouer un rôle dans la destinée d'un éleveur. Un Français ayant trouvé un emploi à Londres

logeait dans un cottage augmenté et orné d'un bout de jardin fleuri. Il songea à mettre un chien dans ce décor modérément champêtre et s'en ouvrit à son voisin de table dans le modeste restaurant où il lunchait. Le voisin déclara qu'il avait un jeune chien, lequel lui avait été donné par un jeune commis de son magasin et que ce jeune chien ne mangeait plus et dépérissait, il le donnerait très volontiers à quelqu'un qui voudrait le soigner. Le Français prit le chien, le trouva gentil, s'attacha à lui et parvint en le soignant, à la lettre, jour et nuit, à le sauver. La petite bête regagna bientôt sa force, sa gaieté et devint si parfaitement belle que son nouveau propriétaire lui ayant donné une compagnie, en retrouvant grâce à son voisin de table la filière qu'avait suivie son petit chien, vendit le couple la somme de fr. 18,500 et s'établit éleveur.

Depuis il prospéra. Mais un tel exemple serait pénicieux à donner; les seuls éleveurs qui réussissent, en général, sont ceux qui connaissent à fond leur affaire, qui ont étudié pendant des années les diverses races de chiens.

Maintenant, l'éleveur-amateur peut, à défaut d'argent, conquérir la gloire en élevant des chiens qui remportent ensuite des prix aux expositions. Mais, avant d'y arriver, le néophyte a beaucoup à apprendre et peut compter sur de pénibles déboires. Le plus important est de bien débiter, achetant une chienne sortant d'un bon élevage, — il n'est pas nécessaire que la bête ait été primée aux expositions — et un étalon se rapprochant, le plus possible, de la perfection. Il est extrêmement difficile d'élever des chiens répondant au type exigé; l'on doit, par conséquent, ne pas se décourager et chercher avec patience la rai-

son des insuccès pour y porter un prompt et utile remède.

Mais quelles récompenses ensuite!

Voici des chiffres d'une éloquence suprême: tout récemment un colley, le champion «Squire of Tyton» changea de propriétaire et fut payé la somme folle de fr. 31,250; l'acquéreur, M. Untermyr était Américain, le vendeur, M. Mason de Freshrid, Anglais. M. Mason avait acheté le colley fr. 20,000. L'Amérique a acheté des bouledogues anglais fr. 25 mille, tel le champion «Heath langnet», et «Fashion», type splendide de la race, fut vendu fr. 12,500. Il fut un temps où les St-Bernard étaient à la mode et où on les payait des prix fous. «Plinlimmon», magnifique St-Bernard, d'une grandeur et d'une robustesse extraordinaires coûta à l'acteur américain Emmet la somme rondelette de fr. 25,000. M. Green demanda et obtint fr. 32,500 pour le fameux «Sir Beverer», et Mme Maryck Jagger 25,300 pour sa splendide chienne «Lady Mignon». La même éleveuse vendit la chienne champion «Frandlely Stepany» fr. 20,000 et le Saint-Bernard à poil court «Hapslead chiel», de l'élevage du major Fritz Bloesch de Lisju, fr. 15,000.

Depuis, les Saint-Bernard ont passé de mode! En vertu de quelle loi? Nul ne le sait? Par un de ces tours mystérieux qui régissent les modes de tous les temps et de tous les pays.

Au contraire, le colley domine, le colley triomphe sur toute la ligne. Là, les gros prix abondent. C'est le champion «Southport Sculptor»: fr. 17,500. Dire qu'il y a une trentaine d'années M. G. R. Krehl souleva une véritable émotion en Angleterre, quand il paya «Eclipse» fr. 25,000 — un record pour cette épo-

que. — En Amérique, le premier achat important de colley fut celui de «Champion Christofor» acheté fr. 23,000 par M. Mitchell Harrison.

Les fox-terriers ont réalisé fr. 15,000 dans une ou deux occasions.

Les petits chiens de dames les plus demandés en ce moment sont les loulous de Poméranie, mais leur constitution est assez faible et ils exposent à de graves mécomptes. Les spécimens les plus petits sont les plus recherchés.

Autre race en grande faveur: l'épagneul de Pékin qui, après une rude concurrence, a finalement supplanté l'épagneul du Japon.

A un dernier concours parisien, un brave homme, suivi d'un odieux terrier bâtarde ressemblant assez à un porc pour la tête et pour le corps à une grosseille à maqueron, regardait, place de la Concorde, l'arrivée des chiens de grande race apportés par des dames en belle toilette descendant d'équipages somptueux. Un de ces aristocrates échappa à la main qui le tenait et entame une partie avec son humble congénère. Ses propriétaires, malgré la différence de classe, partent du même éclat de rire et le brave homme, se mettant à causer avec la complaisance souriante du propriétaire, — et de ces mots sa jolie interlocutrice: — Le mien, Madame, m'a coûté 2 fr. 50, il est pur, parfaitement, de plus, il fume la pipe et joue aux dominos. Mais — je ne veux offenser personne! — je n'aurais jamais le cœur de l'exposer.

Cet homme était plus fin que le propriétaire de tel colley parfait qui coûte 31,300 fr.

vaient pas revu Marietta depuis que le comte était venu la chercher à l'hôpital. André leur apprit le sort de Marietta; il se faisait un devoir de visiter celles qui avaient montré tant d'intérêt à sa fiancée et à son père.

Un autre visiteur se présenta un jour. On sonna. Adrienne ouvrit la porte, et vit devant elle un monsieur portant le costume pittoresque des Monténégrins.

— Qui demandez-vous, Monsieur? demanda Adrienne étonnée, en regardant le visage barbu et hâlé de l'étranger.

— Est-ce ici que demeure Madame Brion?

— Oui, Monsieur, ma tante est un peu indisposée, mais veuillez entrer, dit Adrienne gracieusement.

Lorenzo entra dans la chambre, où Raymond était assise dans un fauteuil.

— Voici ma tante, dit Adrienne.

— Pardonnez-moi, Monsieur, si je ne me leve pas, dit Raymond à Monténégrin, d'un ton doux et affable, je me sens très faible et indisposée. Qu'est-ce qui vous amène, Monsieur?

— Je suis chargé de vous remettre cette lettre, répondit Lorenzo en lui tendant.

— De la part de mon frère, le commandant.

— De papa? s'écria Adrienne toute joyeuse. Est-ce que vous venez de Toulon, Monsieur?

— Monsieur le commandant lui-même m'a donné l'ordre de remettre cette lettre à Madame.

— Vous me trouverez peut-être bien curieuse, mais j'aimerais vous demander si vous êtes le courrier qui a porté la lettre de grâce à Toulon?

vert, il m'a donné cette lettre pour vous la remettre.

— Je vous remercie, Monsieur, dit Raymond.

Adrienne n'était pas satisfaite.

— Il était votre ami. Vous a-t-il parlé du pauvre condamné?

— Il m'a dit que ce condamné était le comte Colas de Montillon, qui souffre injustement au bagne, et qui a échappé à la mort. Il croyait aussi que la fille du comte était chez vous.

— Elle a été chez nous, maintenant, on l'a emmenée de vive force chez les gens qui se trouvent actuellement en possession du château de Montillon, répondit Adrienne. Ah! je regrette de ne pas pouvoir parler de ce courrier. J'aurais eu tant de questions à lui faire sur Toulon.

— Je puis peut-être vous renseigner, j'étais à Toulon il n'y a pas longtemps.

— Non, je parle du bagne, dont le commandant est mon père, répliqua Adrienne.

Dans ce moment Raymond interrompit la conversation en disant:

— Tu trouveras dans cette lettre de mon frère, tout ce qu'il peut t'intéresser, dit-elle, en la tendant à Adrienne. Puis elle se tourna vers l'étranger.

— Je vous remercie, Monsieur, des bonnes nouvelles que vous m'apportez, dit-elle. Habitez-vous Paris?

— Oui, pour quelque temps!

— Et où demeurez-vous, si je ne suis pas trop indiscret?

— Dans le palais du prince de...? répéta Adrienne.

Raymonde devint singulièrement agitée en entendant ces mots. Adrienne ne s'en aperçut pas. Peut-être n'était-ce dû qu'à l'état de sa santé. Elle souffrait d'accès de rhumatismes très douloureux, qui allaient souvent jusqu'à la privation d'usage de ses membres.

— Chez le prince de... répéta Adrienne

— J'appartiens à la suite du prince, répondit Lorenzo.

— On dit ce prince immensément riche et très charitable, poursuivit Adrienne, je l'ai entendu dire encore dernièrement en faisant préparer la potion à la pharmacie.

— Son Altesse est très charitable, jamais de ma vie je n'ai vu réunies autant de bonté et de justice.

Cette conversation et la présence de l'étranger semblaient être pénibles à Madame Brion. Elle fit signe à Adrienne de lui aider à changer de position, et Lorenzo en profita pour partir.

Pendant la nuit suivante, l'état de la malade s'aggrava à tel point qu'Adrienne passa des heures agenouillée et en larmes au chevet de sa tante. Le vent gémissait, la pluie et la neige venaient frapper les vitres.

Ce temps orageux eut la plus mauvaise influence sur la malade; le médecin qui vint le lendemain matin, déclara qu'on ne pourrait obtenir quelque amélioration réelle, qu'en transportant Madame Brion dans un climat méridional, comme Nice ou Cannes. Aux bords de la Méditerranée, on aurait la chance de voir le mal' perdre son caractère dangereux, si même on ne pouvait la guérir tout-à-fait.

Adrienne lui dit qu'elle avait un oncle à Toulon, qui était sa ville natale, et elle demanda si ce changement serait suffisant.

Le médecin conseilla le départ pour Toulon, qui était sa ville natale, et elle demanda si ce changement serait suffisant.

Le médecin conseilla le départ pour Toulon, dès que l'état de la malade le permettrait.

Raymonde ne paraissait pas très satisfaite de cet arrangement, tandis qu'Adrienne en éprouvait une joie secrète.

Elle désirait ardemment retourner à Toulon, elle était attirée vers le lieu où cet homme aimé et malheureux languissait innocent. Ce la avait conquis toute sa sympathie, quoique pers-mne ne s'en doutât. C'est pourquoi elle se réjouissait tant de ce changement, et elle ne cessait de parler à Raymond du bon effet que ce climat aurait sur sa bonté; mais celle-ci ne pouvait s'associer à sa joie.

La veuve Brion était soutenue, dans toutes ses épreuves et ses souffrances, par sa piété sincère. Elle ne pouvait plus aller à l'église, mais c'était pour elle un soulagement et un bonheur de lire des prières ou d'en entendre.

Mais les espérances d'Adrienne furent déçues. Le mal empirait de jour en jour, et le médecin, à bout de ressources, ne savait plus que conseiller.

Raymonde sentait elle-même la gravité de son état.

Tout en cherchant à tranquilliser et à consoler Adrienne, elle ne croyait plus à la guérison. Les douleurs et la faiblesse étaient si grandes, qu'elle ne supportait plus la nourriture, et ne dormait plus. Combien de temps restait-elle à ses souffrances?

(à suivre)

Chapitre XIX UN PENIBLE AVEU Raymonde et Adrienne habitaient toujours la maison de la rue de la Terrasse. Elles n'a-